E X A

Société Anonyme au capital de 40 000 EUROS

SIÈGE SOCIAL : 4 RUE MONSEIGNEUR MONDON - 97400 SAINT-DENIS

RCS SAINT-DENIS B 337 725 949

□□□□□□□□□□□□□□□□□

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 janvier 2009

□□□□□□□□□□□□□□□□□

L'an deux mille neuf, le vingt deux janvier à treize heures, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
de SAINT-DENIS (REUNION)
Dépôt du : 24 FEV. 2009
N° 617
RC : (B 337 725 949)

Sont présents :

- M. NATIVEL Pierre,
- M. MAISONOBE Philippe,
- M. RAVAUX Eric.
- M.TRESFELS Norbert

Monsieur ERIAUD Philippe assiste à la séance.

337 725 949

La séance est présidée par M. NATIVEL Pierre, lequel après avoir fait signer le registre de présence par les membres du Conseil entrant en séance, constate que plus de la moitié des membres du Conseil étant présent, le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président indique que le Conseil est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur ;
- Cooptation d'un administrateur ;
- Démission du Président Directeur Général ;
- Nomination du Président Directeur Général.

Le Président informe le Conseil que Monsieur NATIVEL Pierre a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur.
Le Conseil prend acte de cette démission et décide de coopter en remplacement de Monsieur NATIVEL Pierre, Monsieur Philippe ERIAUD demeurant 16 cour martin bellemene 97460 SAINT-PAUL.

Monsieur NATIVEL Pierre expose ensuite au conseil que sa démission met fin à ses fonctions de Président Directeur Général. Le conseil, après en avoir délibéré, prend acte de la démission de ses fonctions de Président Directeur Général de Monsieur NATIVEL Pierre et désigne en qualité de Président Directeur Général Monsieur TRESFELS Norbert.

Monsieur ERIAUD Philippe remercie le conseil et déclare accepter les fonctions d'administrateur.

Monsieur TRESFELS Norbert remercie le conseil et déclare accepter les fonctions de Président Directeur Général de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Le Président

Un administrateur

Bon pour acceptation des fonctions de Président Directeur Général

Bon pour acceptation des fonctions d'administrateur